

Section

DG

Personnels Rattachés



06/2021



Avant tout, merci pour ta confiance.

Si tu souhaites aujourd'hui adhérer ou réadhérer auprès de notre syndicat, c'est sans doute parce que tu en connais les VALEURS et les ENGAGEMENTS.

Et au quotidien, ces valeurs et ces engagements vivent grâce à TOUTE UNE ÉQUIPE présente autour de toi.

De plus cette équipe siège dans TOUTES les INSTANCES (CAP, CTSCR, CHSCT, CDAS, ...) grâce à la représentativité qui lui a été conférée une fois encore lors des élections professionnelles.

Ainsi, lors des dernières élections de décembre 2018, environ 1/3 de l'ensemble des votant es au CTSCR, TOUS GRADES CONFONDUS, ont une nouvelle fois, soutenu notre liste parmi les 7 qui se présentaient!

N'hésite pas à nous contacter, toute notre équipe est à ton service !



Si tu n'as pas encore eu l'occasion de faire connaissance avec cette équipe de correspondant.e.s, de militant.e.s et d'élu.e.s, tu en trouveras la LISTE sur notre site : https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b38/

onglet « la section » > sous-menus « correspondants DG » & « vos élus »

NOTICE pour une (ré)ADHESION

NB : Pour pouvoir totalement finaliser ton adhésion, il te faudra, en plus de cette notice :

- BARÈME de l'année (qui se trouve aussi sur notre site national : cf ci-après rubrique « Information »)
- pour les PAIEMENTS PAR VIREMENT : le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de notre compte

Tu trouveras dans cette notice toutes les informations utiles pour **finaliser ton adhésion**, MAIS,



Le mieux reste toutefois de prendre contact avec un.e de nos correspondant.e.s qui pourra te quider et t'accompagner pour cette opération, et surtout fera vivre ensuite la relation de proximité entre notre équipe et toi.



Les MONTANTS se trouvent dans le BAREME pour l'année en cours, cf site national :

dans l'espace "ADHERER" du site national : https://solidairesfinancespubliques.org/

- onglet "LE SYNDICAT v"
 menu "ADHERER" (= https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/adherer.html)
 - lien "· Barème de cotisations"

Principes GÉNÉRAUX :

Conformément à nos statuts, l'adhésion est ANNUELLE (par année civile, du 01/01 au 31/12 chaque année). Dès lors, toute cotisation encaissée EN COURS D'ANNÉE reste due au montant total de la cotisation annuelle, et couvre l'adhésion jusqu'au 31/12 de l'année en cours (et non pas jusqu'à la date anniversaire du paiement de la cotisation). Pour information, cette cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt, pour lequel il est délivré une ATTESTATION FISCALE (cf plus loin p. 4).

Situations PARTICULIÈRES :

- En cas de TEMPS PARTIEL, le montant de la cotisation annuelle est proratisé par la quotité de temps de travail (arrondi à l'euro inférieur)
- Un PAIEMENT FRACTIONNÉ (en PLUSIEURS FOIS) est possible, après accord préalable par la Trésorière ou le Trésorier. (ou son adjoint.e): voir coordonnées plus loin (§ « paiement par chèque »).

NB : seul le règlement par CHEQUE est possible pour ce type de paiement, pour l'instant.

- Les adhérent.e.s partant à la RETRAITE en cours d'année paient 50 % de la cotisation correspondant à leur grade et échelon, à verser au Comité de Liaison des Retraités (CLR), et pas à notre section.

Les chèques sont alors à libeller à l'ordre de « Solidaires Finances Publiques CLR ». Pour continuer à recevoir l'information du syndicat l'adhérent.e doit fournir une adresse postale et/ou mel.

Le tout est à renvoyer au Comité de Liaison des Retraités : Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01 44 64 64 44 <u>clr@solidairesfinancespubliques.org</u>



une ADHÉSION-COTISATION, pour être COMPLETE nécessite 2 éléments :



-1- la connaissance d'un minimum d'INFORMATIONS "administratives"

Si tu es déjà adhérent.e, ce sont en fait les informations qui ont changé qui nous sont nécessaires.





- REMPLIR le BULLETIN d'adhésion OU le TABLEAU dématérialisé ci-après [*] cf § "BULLETIN pour (ré)ADHESION" --> cf plus loin p. 3 [*]
- puis nous le FAIRE PARVENIR, si possible en format dématérialisé



- -2- le constat du RÈGLEMENT EFFECTIF de la cotisation par la Trésorière ou son adjointe (cf coordonnées plus loin : § « paiement par chèque ») :
- soit dès qu'elle est en possession du chèque
- soit dès qu'elle constate le virement sur le compte



- => merci de nous FAIRE PARVENIR ce REGLEMENT :
- par le MOYEN QUI TE CONVIENDRA le mieux parmi ceux proposés et décrits ci-dessous
- en RESPECTANT impérativement les CONSIGNES précisées pour chacun de ces moyens.



Toutes les PRÉCONISATIONS précisées pour chaque moyen de règlement sont IMPERATIVES pour "sécuriser" toutes les opérations de trésorerie, pour garantir le suivi et la bonne prise en compte de ton adhésion, et pour que nous puissions identifier ton règlement parmi les opérations passées sur notre compte.

paiement par PRELEVEMENT

Ce type de réglement n'est PAS POSSIBLE pour l'instant.

== paiement par CHEQUE =

En cas de paiement fractionné (c'est-à-dire en plusieurs fois, après accord de la Trésorière ou de son adjointe, et seul le règlement par chèque est possible dans ce cas), joindre TOUS les chèques correspondant à la cotisation totale pour l'année, en indiquant clairement pour chacun la date d'encaissement souhaitée.

Le(s) chèque(s), à l'ORDRE de « SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES (B38) », peu(ven)t être :

déposé(s)

envoyé(s), AVEC dans ce cas :

- un MESSAGE ou un APPEL TÉLÉPHONIQUE préalable à la ou au destinataire pour l'informer du courrier adressé (pour qu'elle ou il puisse en vérifier sa bonne réception), et

- une MENTION bien visible sur l'enveloppe : "CONFIDENTIEL-PERSONNEL"

Ce DÉPÔT ou ENVOI peut être fait :

- DE PRÉFÉRENCE auprès de ta ou de ton CORRESPONDANT.E de "rattachement" (cf p1)

- OU à la TRÉSORIÈRE :

OU

Celine FIZAMES <celine.fizames@dgfip.finances.gouv.fr> (Tél. HB: 01 48 15 92 40) OU à son ADJOINTE :

Catherine ROBERT <catherine.robert@dgfip.finances.gouv.fr> (Tél. HB: 01 60 37 90 34)

COORDONNEES (CONVENIR préalablement au cas par cas de l'ADRESSE à UTILISER pour l'envoi) :

adresse PROFESSIONNELLE =

Céline FIZAMES - CONFIDENTIEL PERSONNEL

Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement -Service SIR - immeuble Vendôme III

11 rue du rempart - 93196 NOISY LE GRAND cedex

adresse PERSONNELLE =

Céline FIZAMES pour connaître cette adresse, **CONTACTER** au préalable aux coordonnées ci-dessus.

- OU, à défaut, au |LOCAL à BERCY - VAUBAN| (SUR PLACE : pièce Vauban 0060 sud 1, ou PAR COURRIER à SOLIDAIRES Finances Publiques , Section DG & Personnels Rattachés , 139 rue de Bercy, 75572 PARIS Cedex 12)

paiement par VIREMENT sur le compte de notre section

Procéder au virement sur le compte identifié sur le RIB joint à cette notice :

ATTENTION. dans ce cas MERCI de :

- NOUS en INFORMER expressément (correspondant.e ou Trésorière et/ou son adjointe),
- et surtout indiquer dans les INFORMATIONS attachées à ton virement, a minima : ton NOM et ton PRENOM (et le cas échéant, un identifiant court du SERVICE)

OU

[*]

BULLETIN pour (ré)ADHESION

Les INFORMATIONS qui nous sont nécessaires sont celles des rubriques du BULLETIN D'ADHÉSION. Toutefois, dans un souci d'efficacité et de simplification, nous te proposons cidessous un TABLEAU DÉMATÉRIALISÉ permettant de saisir les mêmes informations que sur ce Bulletin d'adhésion, et pouvant donc le remplacer.

Le formulaire original du BULLETIN D'ADHESION peut être obtenu sur le site national : dans l'espace "ADHERER" du site national : https://solidairesfinancespubliques.org/



- onglet "LE SYNDICAT v"
- menu "ADHERER" (= https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/adherer.html)
- lien " Bulletin d'adhésion actifs" ou " Bulletin d'adhésion actifs remplissable"

=> merci de COMPLÉTER LES RUBRIQUES du tableau ci-après :



MODE OPERATOIRE permettant de remplacer le BULLETIN d'adhésion :

- recopier TOUTES les RUBRIQUES du tableau ci-dessous, par "COPIER-COLLER", dans un message (NB : il se peut que cette opération ne crée PAS UN TABLEAU, mais juste les RUBRIQUES EN MODE TEXTE : compléter alors chaque rubrique après le « : »)
- REMPLIR toutes les rubriques dans ce message, puis NOUS LE FAIRE PARVENIR.

Si tu es déjà adhérent.e, ce sont en fait les informations qui ont changé qui nous sont nécessaires.

Pour toute MODIFICATION ultérieure de ces informations, et concernant leur DÉCLARATION à la CNIL : voir plus loin p. 4 [**]

Les rubriques ci-dessous correspondent aux mêmes informations que celles demandées sur le bulletin d'adhésion papier, mais l'intérêt de nous les adresser dans ce tableau au format dématérialisé, est d'en permettre une recopie sans erreur (par "copier-coller") dans notre fichier informatisé des adhérent.e.s.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
N° DGFIP (6 chiffres) [***]:	
N° ANAIS (10 chiffres) [***]:	
N° SIRHIUS (7 chiffres) [***] (facultatif pour l'instant) :	
Civilité :	
NOM d'usage :	
NOM de naissance :	
Prénom :	
Date de Naissance :	
Cadre (A, B, C):	
Grade :	
Echelon:	
Date de prise de rang :	
INFORMATIONS PROFESSIONNELLES	
Service, Structure , Bureau , :	
Site , Immeuble (Adresse adm) :	
Temps partiel (%) :	
Mel professionnel (@):	
Tél Pro :	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
Adresse personnelle :	
Mel personnel (@):	
Tél perso (IMPORTANT, Mobile si possible) :	
COTISATION	
Montant cotis. (NB : cf Bareme & § Tps partiel (%) ci-dessus) :	

[**]

MODIFICATION des informations et DÉCLARATION à la CNIL

- Toutes les informations qui nous sont fournies <u>PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES</u> sur notre site national :

https://solidairesfinancespubliques.org/ onglet CONNEXION:

Après avoir saisi les **identifiants de connexion** (identifiant + mot de passe) , Accéder à **"MON ESPACE"** (onglet en haut de l'écran) ,

Puis onglet "Mon profil" (à gauche de l'écran)

- NOTA : les informations qui nous sont fournies et qui sont saisies dans notre fichier, sont DISPENSEES de déclaration à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) :

https://www.cnil.fr/fr/dispense/art-22-membres-dorganismes-religieux-philosophiques-politiques-ou-syndicaux

[***]

COMMENT obtenir les n°s ministériels (ANAIS, SIRHIUS)

Ces numéros sont demandés lors de l'adhésion parce qu'à ce jour, ils sont utiles pour un suivi complet et efficace des adhérent.e.s, au sein de la direction et du ministère :

- le numéro DGFiP sert à automatiser certains actes de gestion à partir des listes fournies par la DG (Mutation par ex)
- le numéro Minefi permet de suivre les adhérent.e.s à l'occasion de changements (mutation changement de nom / source : ANAÏS)
- le numéro SIRHIUS est un identifiant dont le Bureau RH-1A avait laissé entendre en 2018 qu'il allait remplacer le numéro DGFiP dans les listes fournies par la DG. La possibilité de saisie de ce N° est donc ouverte dans notre fichier, mais est facultative, puisqu'il n'est pas encore utilisé par la DGFiP (pour l'instant ...).

Les identifiants se trouvent dans l'espace RH de chaque agent, et notamment le N° SIRHIUS :

=> "marche à suivre" pour y accéder :

Portail ULYSSE > onglet "APPLICATIONS" > menu "Mes applications"

Etape connexion - identification = saisir identifiant et mot de passe,

Choisir application : "Mon Espace RH" (Portail d'accès à l'offre de services en matière de ressources humaines)

Dans rubrique "MON ESPACE SIRHIUS", choisir: "Accéder à SIRHIUS"

Dans écran SIRHIUS : cliquer sur bouton "Mon profil"

(en haut écran à droit

Dans écran "Mon profil / Mes rôles", les identifiants figurent :

- dans rubrique "Mes informations" :

champ "Identifiant de connexion":

DGFIP_NNNNNNNNN , où NNNNNNNNN = N° ANAIS (10 chiffres)

- dans rubrique "mes rôles" :

colonne "Valeur" : MEFnnnnnnnnnn = N° SIRHIUS (7 derniers chiffres)

ATTESTATION FISCALE - CREDIT d'IMPOT

Les cotisations versées ouvrent droit à un crédit d'impôt égal à 66% du total des cotisations versées au titre d'une année.

Attention : l'attestation correspondant à une année donnée n'est disponible qu'après le vote de la loi de finances (fin décembre).

L'ATTESTATION FISCALE correspondant au montant versé au titre d'une année, est disponible sur notre site national :

https://solidairesfinancespubliques.org/ onglet CONNEXION:

Après avoir saisi les identifiants de connexion (identifiant + mot de passe),

Accéder à "MON ESPACE" (onglet en haut de l'écran),

Puis onglet "Mes attestations fiscales" (à gauche de l'écran)